

● (1125)

L'ÉCONOMIE

LES PAUVRES

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Elle fait suite aux questions posées par le député de Hamilton Mountain au cours des deux derniers jours. Récemment, le ministre s'est promené dans le pays en vantant la relance à laquelle, selon lui, on assiste actuellement. Dans certains secteurs de la grande entreprise il n'y a pas de doute que c'est vrai. Pourtant, aujourd'hui, il y a plus de 4 millions de Canadiens qui vivent dans la pauvreté, 900,000 de plus qu'il y a deux ans. Le ministre peut-il nous dire ce que signifie pour ces 4 millions de pauvres gens, cette relance dont on nous rebat les oreilles?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, si le député regarde les statistiques de 1983, il s'apercevra qu'une fois de plus les traitements nets, c'est-à-dire après déduction de l'inflation et des impôts, des travailleurs de ce pays ont augmenté. Il constatera également qu'en dépit du fait que nous ayons eu une profonde récession et qu'il nous ait fallu procéder à des compressions dans certains domaines, nous avons continué à indexer intégralement les paiements de transfert destinés à ceux qui sont réellement dans le besoin, les pauvres, bien qu'ayant dû imposer le plafonnement des augmentations des traitements ou des prix dans d'autres secteurs de la société.

En ce qui concerne le gouvernement, j'ai fait savoir qu'au fur et à mesure que des ressources deviendraient disponibles, nous les consacrerions à aider les plus nécessiteux. Le député n'ignore pas que dans le discours du trône, par exemple, le gouvernement s'est engagé à essayer de trouver le moyen d'augmenter l'aide apportée aux personnes seules recevant le supplément du revenu garanti, pour qu'elles ne vivent pas dans l'indigence.

Voilà les mesures que le gouvernement a prises et annoncées par le passé. J'espère qu'il aura l'appui du député lorsqu'il sera prêt à en prendre de nouvelles.

M. Sargeant: Les augmentations des traitements réels ne profitent qu'à ceux qui sont employés.

ON DEMANDE QUE LE BUDGET PRÉVOIT DES MESURES EN VUE
D'AIDER CEUX QUI N'ONT PLUS DROIT AUX PRESTATIONS
D'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Monsieur le Président, le ministre parle à nouveau du système de sécurité sociale. Hier, à la Chambre, le député de Hamilton Mountain a prouvé au ministre que l'une de ces mesures de sécurité sociale, le régime d'assurance-chômage, avait des insuffisances tellement énormes que 25 p. 100 de ceux qui en avaient besoin ne pouvaient pas en profiter. Si le ministre voulait bien venir dans ma circonscription je pourrais lui présenter beaucoup de personnes dans ce cas. Peut-il garantir à la Chambre que dans le budget qu'il doit présenter dans quelques semaines, il fera en sorte de remédier à ces insuffisances et de donner un peu d'espoir et quelque revenu à ceux qui n'ont plus droit aux prestations d'assurance-chômage?

Questions orales

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je n'ai pas besoin de visiter la circonscription du député pour connaître de telles situations, il y en a dans la mienne. Je rencontre régulièrement de telles personnes. Je prends bonne note des instances du député.

LE SORT DES SANS-EMPLOI

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Monsieur le Président, ma dernière question sera très simple. Que se propose de faire le ministre pour tous ces Canadiens qui se retrouvent sans emploi à l'heure actuelle, ne reçoivent pas d'assurance-chômage et n'ont aucune autre source de revenu et dont les perspectives d'emploi sont très sombres? Que devraient faire tous ces gens?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, il ne s'agit pas de savoir ce que je peux faire pour ces gens, mais bien ce que nous tous en tant que nation pouvons faire pour nos concitoyens dans cette situation. Nous devons travailler en étroite collaboration—par nous, j'entends les gouvernements, le patronat et le salariat—pour nous assurer d'accroître notre compétitivité, notre productivité et notre efficacité et d'être en mesure de soutenir la concurrence internationale. Si nous réussissons dans cette entreprise, le Canada se développera et des emplois seront créés pour tous ceux qui n'en ont pas en ce moment. C'est un effort collectif auquel doivent participer tous les agents économiques du pays.

A cet égard, je me réjouis d'avoir vu ce matin même les représentants du patronat et du salariat—c'est-à-dire tous les grands syndicats et les grands groupes d'affaires du Canada—convenir de chercher ensemble les moyens de développer le marché de l'emploi et d'améliorer la productivité. Ils ont invité les divers gouvernements à prendre part à cet effort national. Il s'agit là d'une initiative importante en vue de nous assurer que l'économie canadienne se retrouvera de nouveau en tête de file sur la scène économique mondiale.

* * *

● (1130)

LE REVENU NATIONAL

L'ENQUÊTE SUR LES PROCÉDÉS DU MINISTÈRE—ON DEMANDE
QUE LES RAPPORTS SOIENT PUBLIÉS

Le très hon. Joe Clark (Yellowhead): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national, qui a chargé un enquêteur d'effectuer une étude sur les services de l'impôt et de lui remettre périodiquement des rapports secrets. Je suppose que le ministre a établi un calendrier pour la remise de ces rapports secrets de l'enquêteur. Peut-il dire à la Chambre quand il compte recevoir le rapport sur les quotas de perception d'impôts, quand il espère obtenir celui concernant la liste spéciale que le ministère a établie à l'égard des contribuables célèbres et quand il s'attend à recevoir le rapport secret sur la descente effectuée par le gouvernement dans les comptes en banque de particuliers? Peut-il nous dire également si, dès réception de ces rapports secrets et dans l'intérêt de la Chambre des communes et de tous les Canadiens, sachant ce qui se passe à la division de l'Impôt, il acceptera de publier et déposer immédiatement ces rapports secrets?